



DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

VILLE DE VINCENNES

Arrêté portant composition du **Comité consultatif
de la Santé**

**OBJET : Composition du Comité consultatif de
la Santé**

**ARRETE N°
EN DATE DU**

Madame le Maire de la Ville de Vincennes, Conseillère Régionale d'Ile-de-France,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2143-2 ;

VU la délibération du Conseil municipal du 10 juin 2020 relative à la création et à la composition d'un Comité consultatif de la Santé ;

VU l'arrêté A-20-789 en date du 18 décembre 2020 portant sur la composition du Comité Consultatif de la Santé ;

VU l'arrêté A-22-181 en date du 19 avril 2022 portant sur la délégation de fonction consentie à Madame Josy TOP adjointe au Maire

CONSIDÉRANT la modification de la composition de la Commission communale « Solidarités Insertion et Santé » ;

ARRÊTE

ARTICLE I - – l'arrêté A-20-789 est abrogé

ARTICLE II - Le Comité consultatif de la Santé est composé comme suit :

- au titre des membres du Conseil Municipal :

- **Madame Josy TOP**, adjointe au Maire chargée de la Démocratie participative et de la Santé
- **Monsieur Pierre LEBEAU**, Premier Adjoint au maire chargé de l'Urbanisme, des Grands travaux, de l'Habitat, et des Travaux de construction, d'entretien et de maintenance des équipements publics
- **Monsieur Régis TOURNE**, adjoint au Maire chargé de la Jeunesse et des Sports
- **Madame Brigitte GAUVAIN**, adjointe au Maire chargée du Tourisme et des Relations internationales
- **Monsieur Frédéric LEROY**, conseiller municipal chargé du suivi des travaux dans les équipements sportifs
- **Monsieur Dan BOUKOBZA**, conseiller municipal délégué au développement économique et à l'emploi
- **Madame Lucie-Ana ODDON**, conseillère municipale chargée des projets dédiés à la jeunesse, de la vie étudiante, du Conseil des Jeunes et du Conseil Municipal des Enfants
- **Monsieur Pierre CHARDON**, conseiller municipal délégué, chargé du handicap

- **Monsieur Mamédi DIARRA**, conseiller municipal chargé de l'open data et des nouvelles technologies
- **Madame Isabelle POLLARD**, conseillère municipale chargée de l'animation seniors
- **Madame Muriel HAUCHEMAILLE**, conseillère municipale de l'opposition
- **Monsieur Jean-Philippe POLITZER**, conseiller municipal de l'opposition
- **Madame Chantal BALAGNA-RANIN**, conseillère municipale de l'opposition

- au titre des associations

- **Monsieur Michel MORAINÉ**, président de l'antenne Vincennes de la Croix Rouge
- **Madame Nicole MONTAVILLE-FLEURY**, présidente de l'association Espoir et Vie avec le cancer du sein
- **Monsieur Jean-Marie LATOUR**, responsable adjoint du Club cœur et santé
- **Madame Renata CASES**, association la Clef du dos

- au titre des personnes qualifiées :

- **Monsieur Didier DENHEZ**, médecin généraliste
- **Monsieur André DUBOIS**, médecin généraliste retraité
- **Madame Monique VERMANT**, médecin nutritionniste
- **Madame Anne Elodie MALLERON**, masseur kinésithérapeute
- **Madame Alexandra RICHARD-VAMPARYS**, ostéopathe

ARTICLE III – Le comité consultatif de la Santé est présidé par Madame Josy TOP, adjointe au Maire chargée des Solidarités et de la Santé

ARTICLE IV - Ampliation du présent arrêté sera notifiée aux différentes personnes composant ce Comité et copie sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Nogent-sur-Marne.

Le Maire